



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale  
des territoires et de la mer  
de la Gironde

Service Maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS  
DU BASSIN D'ARCACHON  
n° 05/2015**

Arcachon, le 23/02/2015

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que :

**le jeudi 26 février 2015 à partir de 13 h 30**

devant le club de voile d'Arcachon, dans le chenal du Teychan, aura lieu une journée de formation aux techniques individuelles de survie en mer au profit de stagiaires dans le cadre du recyclage du certificat formation de base sécurité (CFBS).

Au cours de cette après-midi, des tirs de fusées de détresse seront effectués ainsi que l'utilisation de feux à mains et fumigènes.

Il est demandé aux navigateurs la plus grande prudence aux abords de ces exercices et de ne pas tenir compte du déclenchement des feux à main et des fusées de détresse depuis cette zone durant cette journée.

L'Administrateur des Affaires Maritimes  
Michel ARDOHAIN  
Chef de l'Unité Encadrement  
et Contrôle des Usages